

Le citoyen doit-il être pour ou contre les progrès de la technologie ?

Dany Vandromme

14 avril 2026

dvandrom@me.com

Généralités

Dans la compréhension de la société actuelle, le numérique joue un rôle très important, au point qu'il est difficile de décrire notre monde sans faire référence à la numérisation et au partage de l'information, que ce soit pour la santé, la sociologie, l'économie, la psychologie et même la politique. Le fonctionnement des entreprises et des individus est profondément affecté par ce phénomène qui a changé de nom à maintes reprises pour ne s'appeler plus aujourd'hui qu'IA ou intelligence artificielle. Mais parle t'on réellement d'intelligence ?

Un bref retour en arrière permettra de rappeler les étapes successives du progrès de l'informatique, lié à la fois à l'évolution des équipements de support (« hardware ») et à leur mise en œuvre au moyen de la programmation (« software »).

A la suite de cette remise en ordre chronologique, les principales aspirations et ambitions de la société seront évoquées, avec naïveté ou clairvoyance, pour déceler les pistes réelles de progrès, à côté de quelques initiatives malheureuses qui n'auront au final, mené qu'à des impasses (Second Life, Metaverse, etc.).

Pour identifier quels sont aujourd'hui les outils permettant d'accéder au monde numérique, il sera bon également de comprendre les positionnements et intérêts des principaux acteurs, fournisseurs aujourd'hui de biens et de services numériques. On pourra ainsi comprendre mieux la domination engendrée par le numérique et les impacts présents aujourd'hui dans les comportements collectifs et individuels. Cela permettra au passage de relier ces comportements à quelques traits de caractère comme l'indépendance, l'autonomie ou la souveraineté, mais posera également des questions sur la capacité des individus à ce comporter de façon réfléchie.

Ce sera alors l'occasion de s'interroger sur le bien-fondé des réseaux sociaux, qui sont à la une de la très grande majorité des échanges entre les individus, et de réfléchir aux tentatives de certaines politiques publiques pour limiter les excès d'usage menant à l'addiction, pas uniquement des plus jeunes, à la perte de toute notion de protection de la vie privée ou à l'amplification de mouvements de haine dans des espaces virtuels de la communication.

Le survol de l'histoire

Au départ des technologies de communication, se trouve naturellement la capacité à transporter de l'information via la traduction en une suite d'éléments discrets. Le langage morse, qui pouvait se transporter via des impulsions (courtes et longues) électriques via le télégraphe ou lumineuses (communications optiques) pour les phares ou même les signaux de fumée.

Le rôle de la technologie n'a ensuite porté que sur l'amélioration de la densité de l'information et la capacité à la transporter vite et loin. Sur ce constat initial, les initiatives ont été nombreuses pour accélérer ce mouvement. Au départ, le réseau Arpanet, à l'initiative de la DARPA aux États-Unis, et en parallèle le développement du protocole TCP/IP dans quelques universités, avec une grande hétérogénéité des systèmes d'exploitation sur les ordinateurs supposés communiquer entre eux (NEC, IBM, CDC, DEC, Honeywell, etc.). A la fin des années 1980, c'est l'administration Clinton, poussée par le Vice-Président Al Gore, qui a décidé la fusion entre la vision politique des autoroutes de l'information avec l'Arpanet adoptant le protocole TCP/IP. A cette époque, seulement trois applications étaient supportées pour les échanges d'information (telnet, smtp et ftp). A la suite, la gestion des noms de domaines s'est progressivement améliorée, en même temps que les chercheurs du CERN développaient un protocole destiné au partage d'informations distribuées au travers de l'hypertexte.

Les systèmes d'exploitation se sont uniformisés via la généralisation de l'Unix/Linux et les téléphones individuels se sont insérés comme acteurs majeurs, via IOS pour Apple ou Android pour les autres. Dès le milieu des années 1990, les échanges de d'information entre individus ont envahi le monde du courrier électronique (smtp) rejoints rapidement par des applications propres à la téléphonie, comme les sms/mms.

L'immense potentialité de cette infrastructure mondiale de communication et sa gratuité pour les utilisateurs finaux, a évidemment attiré nombre d'entrepreneurs qui ont très vite compris l'opportunité de l'usage d'une infrastructure gratuite pouvant générer des revenus importants via la publicité et ses conséquences. De nouveaux usages sont alors apparus, soit par le partage ou la diffusion d'images ou de vidéos, soit l'organisation de messageries instantanées, d'outils de communication en temps réel ou encore de la constitution d'immenses banques de données vidéos gratuites devenant très vite des concurrents directs des médias audiovisuels classiques qui adoptent aussi ces supports de communication.

La mise en place de ces plateformes a généré la constitution de communautés sous toutes formes, qui sont aujourd'hui ce qui rentre dans le vocable « réseaux sociaux », qui ne sont en fait que les clients/utilisateurs de ces plateformes (X, Instagram, Facebook, Snapchat, etc.).

Les infrastructures pour supporter ces usages du numérique ont une origine très évolutive. A la fin des années 1990, avec les balbutiements de l'internet, les opérateurs de télécoms étaient les seuls acteurs du marché, avec pour premier client, le monde académique (recherche et universités) qui a été pionnier pour la définition et le développement du numérique. A cette époque, les RENS (réseaux pour l'éducation et la recherche) étaient les seuls crédibles, pour peser sur les évolutions des opérateurs. Ce n'est qu'à cette époque, que le protocole TCP/IP a permis d'envisager une infrastructure mondiale de l'Internet, supportée par un grand nombre d'acteurs. Un des premiers sites permettant l'interconnexion Internet

de plusieurs acteurs a sans doute été un bâtiment de France-Télécoms dans le quartier de la Bourse à Paris. Par la suite, le panorama s'est rapidement ouvert, en particulier à partir de la date de dérégulation du marché en 1998, au niveau européen. Ensuite, les nœuds d'interconnexion se sont multipliés et distribués sur l'ensemble du territoire, même si ils étaient consacrés aux équipements de télécoms. On a vu ensuite apparaître des initiatives d'interconnexion directe entre opérateurs Internet (GIX) ainsi que l'hébergement croissants de machines de service (par exemple pour améliorer la diffusion de flux audios/vidéos avec Akamai, ou encore des machines de support pour les activités naissantes en réseau comme les jeux). A cette époque également, la libéralisation du marché des télécommunications et la dynamique de développement des fournisseurs d'accès à l'Internet a vu l'explosion des besoins d'interconnexion et la généralisation des GIX de toutes formes avec le succès reconnu des entreprises d'hébergement de ces matériels, comme InterXion, Téléhouse, Equinix et bien d'autres dans le monde. Le marché des fibres optiques longue distance s'est également transformé en profondeur, avec l'arrivée dans ce secteur des grandes plateformes comme Google ou Meta, qui ont progressivement remplacé les opérateurs de télécoms dans les consortia pour le déploiement et l'exploitation des câbles sous-marins de fibres optiques. Ensuite, les architectures de « grilles de calcul » se sont transformées en infrastructures totalement distribuées qui forment maintenant l'informatique en nuage (« clouds »), dont les principaux acteurs aujourd'hui sont Amazon (AWS : *Amazon World Service*), Microsoft (*Azure*) et Google (*Google Cloud*). Même si les soucis de lucre mais aussi de souveraineté ont entraîné la création de nombreux acteurs dans le monde comme Oracle, Dassault Systèmes, Thales, etc. les trois plateformes américaines drainent l'essentiel du service d'informatique distribuée. Parmi d'autres, les infrastructures nécessaires au développement de l'intelligence artificielle affichent aujourd'hui les besoins les plus criants, indépendamment de leurs coûts énergétiques pour l'exploitation.

On a vu ainsi de nombreux projets d'implantation dans les pays froids (comme l'Islande) ou proches des littoraux maritimes, sous la surface des mers ou même dans le vide spatial pour réduire les coûts de refroidissement. Pour l'alimentation électrique, les plateformes envisagent déjà de mettre à leur service des réacteurs nucléaires à l'arrêt à ce jour comme à Three Miles Island, ou d'implanter pour leurs besoins, des réacteurs nucléaires modulables (SMR : *Small Modular Reactor*) ou même des réacteurs de fusion nucléaire qui n'existent à ce jour que sous la forme de projets ou de prototypes précurseurs.

Les évolutions des modèles d'affaires, moteur des progrès

A son début, la numérisation de l'information n'était pas portée par des besoins nouveaux de de communication mais plutôt par la compétition en performance des machines de calcul, pour la modélisation et la simulation numériques. C'est à partir des années 1980-90, que l'émergence des traitements distribués de l'information (calcul parallèle) a mis l'accent sur l'intérêt des communications rapides entre ordinateurs. En même temps, le développement des ordinateurs individuels a ramené l'individu comme premier consommateur de communications rapides, ou comme premier utilisateur des nouveaux services qui se mettaient en place. Les besoins de rapidité (ou plutôt de haut débit) ont permis de nouveaux usages (pas nécessairement en phase avec la législation du moment) comme le téléchargement de morceaux de musique, ou de séquences vidéos. Au mi-temps des années 1990, sont apparus les premiers acteurs de l'utilisation de infrastructures de communication pour des activités commerciales, avec la vente en ligne naissante. Les entreprises ont alors

développé massivement tous les ingrédients nécessaires comme les catalogues en ligne, les systèmes de paiement dématérialisés mais également les plateformes logistiques de routage et de distribution jusqu'au consommateur final. Mais ces évolutions sont naturelles et inhérentes à l'innovation et aux progrès technologiques. En quoi, ont-elles affecté en profondeur les modes de vie des individus ?

Le virage provient de la nature des marchés potentiels pour ces entreprises technologiques. Une première étape a consisté à cibler le grand public plutôt que les seules entreprises pour élargir le marché. Des sociétés comme Google ou Facebook (aujourd'hui Meta) sont de bons exemples. La cible commerciale s'est singulièrement élargie au prix d'une redéfinition complète de leur modèle d'affaires. En ciblant le grand public, ces entreprises se sont soucies de créer des nouveaux besoins comme les échanges d'information ou de documents (audios, vidéos, multimédias, etc.) et en y associant des modes de revenus financiers déconnectés des services fournis, mais basés sur la publicité.

Alors que dans « l'ancien monde », le consommateur payait pour un service souscrit (par exemple la connectivité à Internet était payée aux opérateurs de télécommunication) et les services Internet étaient supposés gratuits, dans le « nouveau monde », le citoyen continue de payer son accès à l'internet (aujourd'hui essentiellement au forfait) et il prend en charge maintenant les services sur Internet, qui sont payés aujourd'hui par sa « consommation de publicités, et par la fourniture de ses données personnelles, qui sont également valorisées et exploitées par l'entreprise auprès de laquelle il a souscrit.

Certaines entreprises se comportent de façon intermédiaire entre l'ancien et le nouveau monde, comme par exemple Apple, qui retire une part importante de ses revenus, de la vente de ses Iphone, Macbook et autres ordinateurs, mais a également une source de revenus importante via la gestion de son magasin d'applications pour Iphone, qui est également fortement dépendante des démarches publicitaires associées.

L'analyse des modèles économiques des services disponibles sur Internet reflète une très vaste panoplie de ces schémas, avec nombre de situations intermédiaires. Néanmoins, la dématérialisation des procédures d'achat en ligne a même entraîné que tout achat sur Internet oblige maintenant à fournir un minimum d'informations personnelles qui n'ont pour objet bien souvent que d'alimenter la gestion d'un fichier clients, ce qui n'existe bien sûr pas pour des achats en présentiel. Ces (petites) entreprises en question n'ont bien sûr aucune velléité à commercialiser cette base de données, et même pas à la partager, alors que les plateformes de services en ligne mesurent la valeur de leur fichier clients à sa taille (qui peut alors s'exprimer en millions, voire en milliards d'entrées). Il est difficile aujourd'hui d'aller se faire couper les cheveux chez le coiffeur au coin de la rue sans devoir lui fournir nom et numéro de téléphone, voire plus encore).

Les outils d'accès au monde numérique

Même si on constate aujourd'hui une quasi-infinité de services disponibles sur Internet, leur accès reste néanmoins limité à l'utilisation des téléphones portables évolués, appelés smartphones et aux ordinateurs fixes ou portables. On peut également y rajouter des outils intermédiaires comme les tablettes (dispositifs intermédiaires entre smartphone et

ordinateurs, favorisant la mobilité) ou encore les télévisions connectées, qui raccordées aux infrastructures audiovisuelles pour la télévision, permettent un usage proche de celui de l'ordinateur ou du smartphone.

Même si l'industrie informatique a permis la coexistence de très nombreuses plateformes matérielles et logicielles (ce qui est un réel progrès par rapport à l'informatique des années 1980-2000 décrite précédemment), et en dépit de l'adaptation nécessaire aux normes en constante évolution (comme par exemple l'implémentation des normes du W3C dans tous les navigateurs Internet), l'utilisateur a aujourd'hui la possibilité de choisir la solution matérielle/logicielle qu'il souhaite pour accéder à (presque) tous les services de l'internet, en accord avec les règlements imposés par les fournisseurs ou plateformes, identifiés par le sigle CGU (conditions générales d'utilisation, rarement consultés mais toujours obligatoirement approuvés).

Les points de vue concernant la fourniture de données personnelles diffèrent fondamentalement de part et d'autre de l'Océan Atlantique. Aux Etats-Unis, où la Constitution protège de manière inconditionnelle la liberté d'expression et où la liberté d'entreprendre fait partie de l'état d'esprit de tous les citoyens, il est légitime de demander et de fournir volontairement toutes ces données. De même, la totale liberté d'expression permet aux citoyens des USA de s'exprimer comme ils veulent, en accord avec le deuxième article de la Constitution. En Europe, nous profitons davantage de limites ou de restrictions à cette liberté de circulation des données. D'une part, le Parlement et la Commission Européenne, très soucieux de protéger leurs citoyens de l'intrusion des fournisseurs de services numériques ont mis en place en 2018, la RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), qui est un texte réglementaire européen qui harmonise les règles de traitement des données à caractère personnel. Il a pour objectif de protéger les libertés et droits fondamentaux des personnes physiques. Ce texte reconnaît par exemple aux personnes, la propriété de leurs données personnelles, même hébergées par des tiers (modification ou effacement par exemple) ou leur maîtrise sur la gestion des opt-in/opt-out pour les services numériques.

Dans un second temps, l'Union Européenne s'est souciée de forcer les plateformes de service à respecter les règles générales de la concurrence, et à se conformer à l'environnement légal de la diffusion de l'information, en particulier en ce qui concerne les attaques racistes, les contenus illicites ou préjudiciables, la pédopornographie, la désinformation ou la vente de drogues ou de contrefaçons.

Ce cadrage s'est fait via deux textes de loi, qui sont le DSA (*Digital Service Act*) et le DMA (*Digital Market Act*). Contrairement aux USA, la situation européenne est significativement différente, avec un souci qui est transposé dans la loi, de protéger les citoyens plutôt que les laisser faire face individuellement aux marchés numériques. Cette distinction se traduit naturellement de façon permanente dans les discours politiques de part et d'autre de l'Atlantique qui sont à la Une de l'actualité.

Les réseaux sociaux et la grande escroquerie

Si on examine maintenant le rôle des grandes plateformes numériques, que l'on peut ranger aujourd'hui sous le sigle « réseaux sociaux », la situation qui ne découle que du contexte décrit

ci-dessus, montre la capacité des « Entrepreneurs de la Tech » à développer des services, voire à en créer de nouveaux, et à en faire des sources de profit.

Une des premières étapes de l'évolution des modèles d'affaires a été de rompre la liaison financière directe entre producteur et consommateur. Dans l'ancien monde, le consommateur payait directement au fournisseur pour l'acquisition d'un service. Aujourd'hui, le service est présenté comme gratuit au consommateur. Il est payé au fournisseur, via la possibilité qui lui est offerte de se rémunérer par la publicité qu'il peut propager auprès des consommateurs. L'exemple le plus typique, mais pas le seul, est sans doute celui de Google, qui offre un service de messagerie électronique gratuit, ou permet des recherches sur Internet (sans en préciser les règles bien sûr).

Une autre étape a été le développement à outrance des services d'intermédiation, qui se valorisent de façon cachée en assurant la communication entre fournisseur et acheteur. On peut ainsi faire une réservation d'hôtel puis la payer, sans lien financier direct avec l'hôtel, comme avec *Booking.com* ou *Hôtels.com*. Il en va de même pour les locations à courte durée, la réservation de VTC ou la préparation de voyages au loin.

On peut également acheter n'importe quel type de bien sur Amazon ou Cdiscount, sans relation directe avec le fournisseur. Aux extrémités de cette chaîne d'échange, le consommateur s'efforce d'obtenir le meilleur prix, et le fournisseur est contraint de pratiquer le tarif le plus bas possible pour profiter du potentiel de vente fourni par l'intermédiaire, qui se rémunère au passage. Ce modèle n'est bien sûr pas nouveau, car il existait déjà avec beaucoup d'autres services comme les cartes bancaires ou le courtage des assurances. C'est son déploiement à toute transaction commerciale, qui a vu le développement d'une multitude d'agents d'intermédiation et leur rémunération.

Une troisième étape a été la création de nouveaux services qui n'existaient pas auparavant. On entre ainsi dans le cœur des « réseaux sociaux ». En se basant sur l'utilisation gratuite d'une infrastructure ouverte, Internet, des entrepreneurs se sont attachés à créer des usages nouveaux, qui leur permettraient de créer des revenus. Pour cela ils sont partis de l'usage immodéré des communications électroniques pour supporter tout type d'échange d'information, messages textuels, images, sons, vidéos avec en plus la possibilité d'intégrer le temps réel pour les conversations orales ou la visioconférence, point à point ou multi-utilisateurs. Ces usages ont accompagné la naissance de communautés autour d'un outil commun. Pour accompagner le développement rapide de ces services, et augmenter également la taille des communautés d'utilisateurs, les plateformes ont également inclus la gratuité de leurs services, en s'assurant des revenus via la publicité, comme mentionné dans un paragraphe précédent. Ces revenus publicitaires sont bien sûr liés directement à la taille des communautés d'utilisateurs, ou plutôt de consommateurs...

Pour accéder aux services, il est d'abord demandé à chaque utilisateur pour ouvrir un « compte », en fait disposer d'un identifiant reconnu par le service (une adresse mail ou un numéro de téléphone), de fournir un minimum d'informations personnelles, pouvant aller de l'état-civil à une date de naissance, une adresse postale où toute autre information inutile pour l'ouverture du compte, mais utile pour « profiler » l'utilisateur et optimiser la proposition de services complémentaires (comme la publicité par exemple). En supplément, il est bien sûr

demander aux utilisateurs d'accepter les GCUs (voir plus haut), qui servent essentiellement à dédouaner le fournisseur de service. C'est ainsi sur ce problème de la fourniture de données personnelles que le DSA mentionné précédemment, est susceptible d'être en conflit avec les exigences d'informations des plateformes de service.

Il faut néanmoins reconnaître que ces plateformes connaissent un succès aux chiffres faramineux : la population d'utilisateurs de Facebook, une filiale du groupe Meta se compte aujourd'hui en milliards d'individus, répartis dans le monde entier, celle de services de messageries diverses comme X (anciennement Twitter jusqu'en 2023), Instagram, Snapchat, What'app, Discord, Signal et autres, en centaines de millions. Ce qui représente aussi la taille des communautés pour valoriser auprès des annonceurs publicitaires ou tout simplement pour appâter les acheteurs de fichiers-clients...

Tout aussi faramineux sont également les revenus de ces plateformes, pour lesquelles les capitalisations boursières sont aujourd'hui parmi les plus importantes, tout comme les chiffres de la fortune des « Entrepreneurs de la Tech », qui se sont de plus associés au courant politique conservateur des USA, pour favoriser un environnement commercial et réglementaire qui leur soit favorable.

Pour résumer cette situation, ces plateformes comptent aujourd'hui au même titre que les médias conventionnels, voire même plus en ce qui concerne le président actuel des USA, qui ne communique avec la population que via son propre réseau social (True Social) ou des encarts radiotélévisés depuis la porte de son avion ou sur des tribunes où il apparaît comme le seul intervenant.... De façon analogue en France, le Président de la République, ou les membres du gouvernement sont de fervents utilisateurs de X, au lieu des médias audiovisuels et de la presse écrite.

Il est bon de rappeler que ces plateformes appartiennent à des intérêts privés, voire même à des personnes privées, dont on est en droit de douter de la neutralité. Sans compter également que toute la partie algorithmique qui active les services est totalement invisible pour les utilisateurs. Un tel niveau de défiance légitime vis-à-vis de ses infrastructures de communication justifie pleinement la perte de confiance dans la parole publique, qui n'est plus que l'émanation d'algorithmes dont on ignore les règles.

A cette situation pour le moins dérangeante, il faut associer le développement des grands modèles de langage, connus également sous l'appellation d'intelligence artificielle (IA) générative, qui sont capables de répondre à toute question, à partir d'un entraînement (*deep learning*) sur les informations disponibles sur l'Internet. Cet entraînement ne porte évidemment pas seulement sur les textes, mais également sur tous types d'information comme les images ou les vidéos. Au-travers des clients mis à disposition pour interroger les IA (Chat-GPT, DeepSeek, Le Chat, Claude, etc.), tout utilisateur peut ainsi formuler une question à laquelle l'IA répondra au mieux de son travail de compilation et des règles associées, sous forme de textes, d'images ou de vidéos qui sont bien sûr totalement artificielles ou irréelles.

Pour revenir à un aspect plus financier de ces développements, il y a un tel espoir de rentabilité pour les produits de l'intelligence artificielle, que les investissements actuels pour la construction des infrastructures de support dépassent tout ce qui a jamais été imaginé à ce

jour dans d'autres secteurs de l'économie (Stargate : 500 milliards \$ aux USA, 100 milliards € en France, etc.). On rejoint ici, la problématique des *Datacenters*, évoquée précédemment. Au-delà de ces investissements, le coût énergétique de fonctionnement de ces IA est disproportionné. Une question/recherche posée à une IA consomme 100 fois plus d'énergie (électrique + coût de refroidissement des processeurs) qu'une recherche sur Internet (WEB), même avec un moteur de recherche ultra-performant. L'ergonomie de l'utilisation de ces IA est tellement optimisée que même pour connaître la météo, demain les utilisateurs seront enclins à interroger les IA, sans conscience de leur coût réel.

Résumé

Au travers de ces éléments qui reflètent sans doute un court exposé des développements du monde numérique, se posent la question du bien-fondé de ces évolutions pour le progrès harmonieux du monde dans lequel nous vivons. Les principaux points à souligner concernent l'impact qu'a leur utilisation sur l'équilibre énergétique du monde et le rôle sociétal de ces technologies sur le comportement de l'homme dans la société.

Le monde numérique qui semble gouverner l'évolution de la société croît de façon continue depuis ses débuts. Un principe de base de la physique est néanmoins qu'il n'est pas possible qu'un système soit en croissance continue (le numérique), au sein d'un système fini (notre monde). Cette croissance est directement liée aux conséquences de l'innovation. Dans le langage des économistes et des technologues, on peut entendre de nombreux discours pour expliquer le contraire, comme la destruction créatrice (Schumpeter), ou les technologies de rupture (*breakthroughs*). Il n'en est rien. Si la société se montre incapable de modifier de façon significative son comportement de consommation, il ne sera pas possible d'échapper au point de violation du principe de base. Les *datacenters*, qui sont les premiers supports matériels du numérique consomment trop d'énergie pour leur alimentation électrique et le refroidissement des processeurs qu'ils hébergent. On entend aujourd'hui via les médias, les projets mirifiques de *datacenters* de plusieurs centaines d'hectares et de centaines de MW nécessaires, d'affectation de réacteurs de fission puis de fusion nucléaire pour leur alimentation, ou même de les installer dans l'espace ou au fond des océans.... Est-il vraiment nécessaire de s'interroger sur le bien-fondé de ces évolutions ?

Quant au rôle sociétal du numérique, qui est aujourd'hui associé malencontreusement associé aux perspectives de déploiement de l'intelligence artificielle et dont personne ne sait si elle est nécessaire à la société, il est permis également de s'interroger. L'IA est présentée comme un outil indispensable à la modernisation de l'économie sans pouvoir évaluer l'impact final sur l'emploi à long terme, même après être passé sous les fourches caudines de la destruction créatrice sur le court et le moyen terme. Mais quid du long terme avec un accompagnement matériel (et énergétique) qui n'est pas garanti ?

L'impact sur le comportement individuel ou collectif a déjà montré ses limites, que ce soit dans les interactions avec le fonctionnement démocratique des sociétés (perturbation des élections par exemple) ou par la perte d'autonomie des individus qui finissent par assimiler des IA à des individus réels. Dans ce dernier cas, l'accompagnement d'une IA peut même mener des individus fragiles au suicide.

L'auteur de cet essai a déjà eu l'occasion de souligner quelques comportements déviants de notre société tous en esquissant des remèdes théoriques liés aux lois globales du marché. Dans toute société économique libérale, il ne peut pas exister d'offre si une demande n'existe pas. C'est vrai pour le trafic des objets illicites tout comme la pollution par les plastiques, ou bien d'autres exemples. Ces remèdes peuvent être mis en œuvre sous réserve d'adhésion à des principes de comportement individuels comme l'indépendance, l'autonomie ou la souveraineté pas toujours faciles à reconnaître et adopter, mais nécessaires au vivre-ensemble. Dans ce contexte, il est indispensable de s'interroger sur la nécessité de toute action et notre responsabilité individuelle pour contribuer au comportement collectif.

A la suite de ces différents essais¹, il est difficile de se montrer optimiste faute d'adoption par tous de conscience de responsabilité pour l'évolution du monde dans lequel nous vivons. A une échelle beaucoup plus globale, il est également difficile de traduire ces quelques principes en politiques publiques, car la conduite d'une société ou d'une nation s'appuie sur des mécanismes beaucoup plus divers que ceux des comportement. individuels.

Pour ce qui est par exemple des réseaux sociaux et rester dans le sens du titre de cet essai, il faut faire la part entre l'outil technologie (le smartphone par exemple) et l'usage qui peut en être fait (l'addiction aux services des plateformes et un autre exemple). On peut bénéficier des apports de la technologie sans en être dépendant. Qui peut se plaindre aujourd'hui de l'existence du GPS ? Mais quid d'une société dans laquelle on ne peut plus se déplacer librement autrement qu'un smartphone couvert par une constellation de satellites à la main ? Les illustrations sont innombrables, que ce soit pour la conduite autonome ou pour les IA. On peut réaliser ainsi l'importance des qualités individuelles que sont l'indépendance, l'autonomie et la souveraineté de l'homme.

L'auteur, qui bénéficie d'une connaissance raisonnable du monde numérique, tant en termes d'infrastructures que de services, est conscient néanmoins que les intérêts personnels (ceux des « Entrepreneurs de la Tech » par exemple), alliés aux comportements des responsables politiques à la tête des économies autocratique (USA, Fédération de Russie, Chine, etc.) ou aux logiques de consommation des individus, peuvent faire évoluer le monde de façon pas souhaitable. La responsabilité individuelle est facile à définir pour des petits échantillons, mais il est illusoire de la voir prise en compte par l'humanité. C'est aussi le prix de la diversité de l'homme.

¹ http://www.vandromme.fr/DV/lectures_francaises.html